

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-1783

présenté par
M. Le Fur

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Cohésion des territoires »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	<i>(en euros)</i>
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	0	0
Aide à l'accès au logement	0	0	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	0	0
Politique de la ville	0	4 254 993	4 254 993
Interventions territoriales de l'État	0	0	0
TOTAUX	0	4 254 993	4 254 993
SOLDE		-4 254 993	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Droite Républicaine vise à réduire la subvention attribuée à l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) à son niveau de 2021.

Le coût des opérateurs de l'État a explosé ces dernières années. Le financement public attribué à ces structures est passé de 51 milliards d'euros en 2017 à plus de 81 milliards d'euros en 2024. A l'heure, où la priorité doit être de réduire la dépense publique sur le train de la vie de l'État, il est incompréhensible que ces opérateurs voient leur financement croître année après année. Particulièrement pour ceux, comme l'EPIDE, chargés de la politique de l'emploi dans un contexte de baisse du chômage.

La Droite Républicaine demande que les financements des opérateurs soient gelés au niveau de 2021.

Le présent amendement prévoit ainsi une diminution en AE et en CP de 4 254 993 euros au sein du programme 147 « Politique de la ville ». Ce montant correspondant à la différence entre la subvention pour charge de service public prévue au PLF 2025 (35 954 993 €) et celle inscrite en LFI 2021 (31 700 000 €), dans le cadre du programme 147.

Un autre amendement de la Droite Républicaine concerne la subvention attribuée à l'EPIDE dans le cadre du programme 102 « Accès et retour à l'emploi » de la mission Travail, emploi et administration des ministères sociaux. Cette baisse en AE et en CP est imputée à l'action 02 (Revitalisation économique et emploi) du programme 147.